

Monsieur Patrick LEVÉE
Président du Comité départemental de Seine-
Maritime de tennis de table

Paris, le 25 mars 2019

N/Réf. : CP/OP

Objet : Evolution du CNDS

Cher Président,

Vous avez réagi aux différentes communications quant à l'évolution du CNDS et nous comprenons parfaitement votre inquiétude tant la situation est confuse et les informations rares et floues.

Néanmoins, j'essaye, lors des Bureaux exécutifs et des Conseils fédéraux, de relayer aux élus de nos territoires le maximum d'informations que j'ai réussi à obtenir. Je regrette que ces informations ne soient donc pas toujours partagées par la suite.

Je vais répondre le plus précisément possible à votre interrogation sur la démarche d'autonomisation de la FFTT. Nous avons effectivement un projet de développement fédéral en cours qui doit s'adapter à la commande du ministère des sports et du CNOSF. Mais pour prétendre postuler à la redistribution du CNDS territorial dès cette année, il aurait fallu déposer le plan de développement fédéral le 1^{er} mars alors que les instructions ne nous sont parvenues que le 22 février. J'ai considéré le délai beaucoup trop court pour pouvoir présenter un plan satisfaisant mais nous serons prêts pour 2020. En attendant, vous restez dans l'ancien système.

Cette année 2019 va donc nous permettre d'affiner notre plan de développement fédéral et surtout d'anticiper les difficultés qui ne vont pas manquer de survenir. A commencer par les questions élémentaires : qui va étudier ces dossiers et comment ? Faudra-t-il une embauche spécifique au siège ? Une commission ad hoc pour attribuer les financements ?

L'autonomisation de la fédération signifie également des règles à établir comme le respect des critères pour étudier ces dossiers et la transparence des décisions. C'est aussi le contrôle de la bonne redistribution, d'autant plus qu'il s'agit d'argent public.

Autant de points essentiels à travailler avant de s'engager dans cette démarche.

Les profondes modifications de la gouvernance du sport voulues par l'Etat et le CNOSF, nous incitent à être prudents et à nous adapter sans cesse à un contexte mouvant. Cette situation nous oblige à revoir la gouvernance des instances de notre fédération afin de mieux mutualiser nos moyens pour mieux promouvoir notre discipline. Ces travaux sont en cours pour des Etats Généraux du tennis de table début 2020.

Vous remerciant de m'avoir fait partager vos réflexions et dans l'attente d'une prochaine rencontre,

Je vous prie de croire, Cher Président, à l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.



Christian PALIERNE
Président